



ÉDUCATION

Le quinquennat
Macron a-t-il tenu
ses promesses
libérales ?

PAGE 12

SOCIÉTÉ

Éducation : le quinquennat Macron a-t-il tenu ses promesses libérales ?

Établissements plus autonomes, directeurs libres du choix des enseignants... Un vœu encore à l'état de projet.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION « Encourager l'autonomie des établissements », en les laissant notamment recruter certains profils enseignants, et « évaluer ». « En 2017, les promesses du candidat Macron, à forte tonalité libérale, sonnaient plutôt bien. Même si elles étaient totalement déconnectées du service public d'éducation, résume Stéphane Crochet, à l'Unsa. L'esprit entrepreneurial est séduisant, mais il n'est pas adapté au système. Car l'Éducation nationale n'est pas un conglomérat de start-up, dont certaines pourraient fermer leurs portes du jour au lendemain. Son objectif est de faire réussir partout. »

Le vent de libéralisme annoncé a-t-il soufflé sur le mammouth ? Une légère brise, tout au plus, qui a pris une intensité inattendue le 2 septembre dernier, quand le président Macron a annoncé expérimenter, dans 50 écoles marseillaises, une approche par projet et la participation du directeur au recrutement de son équipe enseignante. Baroud d'honneur ou préfiguration d'un virage ? Les syndicats y voient « un discours préélectoral ».

Outre l'expérimentation marseillaise, censée se déployer à partir de septembre 2022, le ministère de

l'Éducation a innové cette année, en instaurant, en parallèle du fameux « mouvement » - la mobilité des enseignants, décidée chaque année, en mars, sur des critères essentiellement liés à l'ancienneté -, un mouvement sur des postes à profils dits « PoP ».

Objectif : pourvoir des postes spécifiques par des profils adaptés, en dehors du strict « barème », et favoriser la mobilité. De quoi faire rêver ceux qui cherchent désespérément à quitter une académie ou un département difficile. De quels postes s'agit-il ? Direction d'écoles, enseignants spécialisés sur la difficulté scolaire ou le handicap, postes dans l'éducation prioritaire ou des zones reculées... « Mais la problématique reste la même : il y a des endroits où l'on ne veut pas aller ! », résume Guislaine David, du SNUipp-FSU, le premier syndicat du primaire. Dans l'académie de Rennes, beaucoup de ces postes ont été ouverts pour l'enseignement bilingue breton. De quoi donner de l'espoir au professeur de Seine-Saint-Denis qui aimerait revenir en Bretagne. Il risque d'y avoir des déceptions. » À l'école primaire, qui compte près de 380 000 enseignants, 250 postes ont été ouverts. Une goutte d'eau.

« Nous n'affecterons plus aucun professeur en zone prioritaire pen-

dant ses trois premières années d'enseignement », avançait en 2017 le candidat Macron. Promesse non tenue, comme l'a relevé en août dernier l'Institut Montaigne, think-tank libéral.

Rémunération au mérite

« Recruter les meilleurs profs pour les territoires les plus difficiles, c'est intellectuellement séduisant, mais difficile à tenir », résume-t-on à l'Unsa. Il faudrait une incitation financière forte et l'engagement de ne pas y rester. » Depuis 2018, le gouvernement a fait un effort conséquent pour développer l'attractivité, avec une prime annuelle nette de 2400 euros pour les professeurs de l'éducation prioritaire renforcée. À laquelle s'ajoutera, en 2022, une « part modulable » de 600 euros, visant à « reconnaître l'engagement collectif des équipes, dans un établissement ». Soit l'introduction d'une part de rémunération au mérite. Une petite révolution. « Mais quels seront les critères pour attribuer cette prime à une école plutôt qu'une autre ? », interroge-t-on à l'Unsa. Cela risque d'inclure des rancœurs. » Au-delà, cette prime, qui pourra donc atteindre 3000 euros, suffira-t-elle à attirer des candidats dans les zones difficiles ?

Au cours du quinquennat, l'Édu-



cation nationale a aussi lancé des contrats locaux d'accompagnement (CLA). C'est-à-dire l'attribution de moyens sur la base de projets, avec, en toile de fond, l'idée d'obligation de résultats. Un dispositif expérimental lancé cette année dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Nantes.

On est donc bien loin du changement annoncé. «*Mais les premiers jalons d'une école libérale sont posés*», s'inquiète le SNUipp. «*Beaucoup d'expérimentations ont été lancées. Blanquer, qui connaît bien le milieu, sait qu'il ne faut pas y aller de manière frontale*», observe l'historien de l'éducation Claude Lelièvre. ■



Le 2 septembre, Emmanuel Macron visite une école primaire dans le cadre de son plan d'action «Marseille en grand», couvrant les questions de sécurité, de scolarité et d'habitat.

DANIEL COLE/AP

